

LE GROUPE FRANCE-ANTILLES

DE LA VOIX DE LA FRANDE
A L'EXPRESSION DE L'OUTRE-MER

PAR

GILLES KRAEMER (*)

La presse française d'Outre-mer relève d'un groupe et de son histoire, France-Antilles. Cette configuration voulue et marquée par un homme, Robert Hersant, lui a aussi donné une originalité : elle est la presse française dans les îles de trois océans. Dans l'évolution spécifique du groupe en lien avec la maîtrise des affaires de son créateur, France-Antilles s'est enraciné en métropole tout en participant à la construction d'identités multiculturelles à l'Outre-mer.

Deuxième pôle – avec la Socpresse – du groupe de presse fondé par Robert Hersant (1920-1996), France-Antilles est dirigé par le fils de ce dernier, Philippe Hersant. Par ses créations de titres comme par sa politique d'acquisition en métropole et dans les départements et territoires d'Outre-mer (DOM-TOM), le groupe présente de nos jours trois champs d'activités : des quotidiens avec leurs suppléments aux Antilles, à la Réunion, en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie; une dizaine de quotidiens en métropole (en Champagne-Ardennes et en Normandie) et quelques hebdomadaires; des publications gratuites sur ces deux espaces territoriaux, notamment après le rachat en 2003 de la Comareg, l'ex-pôle de la presse gratuite de Vivendi-Universal réunissant 155 journaux (1). A cela s'ajoutent des participations majoritaires dans des titres suisses et à 48 % dans les *Dernières Nouvelles d'Alsace*. Si l'essentiel du chiffre d'affaires de France-Antilles, qui serait aujourd'hui de 600 millions d'euros (2), est métropolitain, pour autant, les titres ultra-marins du groupe, qui représentent sept quotidiens, majoritairement sur des territoires insulaires liés à trois continents, avec leurs suppléments et quelques périodiques payants et gratuits, ne sont pas marginaux dans sa politique de couverture du territoire national et d'attraction des

(*) Docteur en Sciences de l'information et de la communication, chargé de coopération internationale au Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (Paris).

(1) « VU a finalisé la cession de la Comareg à France-Antilles pour 135 millions d'euros », *AFP*, 28 mai 2003.

(2) *La Correspondance de la presse*, 16 septembre 2003.

marchés publicitaires (3). Ils ont d'ailleurs la même régie publicitaire (Outremer publicité), qui assure aussi le conseil en gestion humaine du groupe.

	Départements d'Outre-mer				Territoires d'Outre-mer	
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	Polynésie française	Nouvelle-Calédonie
Quotidiens	<i>France-Antilles Guadeloupe</i> (25 000 ex. en semaine et 50 000 le week-end)	<i>France Guyane</i> (3 000 ex.)	<i>France-Antilles Martinique</i> (35 000 ex. en semaine et 70 000 le week-end)	<i>Journal de l'Île de la Réunion (JIR)</i> (35 000 ex.)	<i>La Dépêche de Tahiti</i> (25 000 ex.) <i>Les Nouvelles de Tahiti</i> (6 000 ex.)	<i>Les Nouvelles calédoniennes</i> (21 000 ex.)
Périodiques	<i>TV Magazine, Créola, Domiciles</i>	<i>France Guyane TV magazine</i>	<i>TV Magazine, Créola, Domiciles, Caribbean</i>	<i>Tele Journal, Femme Magazine</i> (*), <i>Domiciles</i> (*)	<i>Tiki Mag, Fuena'Orana</i>	<i>Les Nouvelles TV</i>
Gratuits	97.1	97.3	97.2	<i>Le Gratuit</i>	<i>Paruvenu</i> (*)	<i>Paruvenu</i>

(*) Ces titres doivent paraître au premier semestre 2004.

Sources : Outremer Publicité; *MédiaSig 2003*; Rédacteur en chef de *France-Antilles Martinique*

DE LA GENÈSE TRÈS POLITIQUE AU RECENTRAGE

France-Antilles trouve son origine dans le lancement, en 1964 et 1965, de deux quotidiens éponymes (*France-Antilles Martinique* et *France-Antilles Guadeloupe*) par l'éditeur Robert Hersant, avec l'appui de la Société nationale des entreprises de presse (SNEP), un organisme d'Etat chargé à la Libération de redistribuer les biens de presse confisqués à ceux qui avaient collaboré avec l'occupant allemand puis d'aider, après les « indépendances », à la création de titres dans le cadre de la coopération en Afrique (4). Cette création, relatée par le magnat de la presse qui avait l'habitude de passer ses vacances d'hiver à la Guadeloupe, est symptomatique des liens entretenus avec le pouvoir politique de métropole : « *je me suis trouvé en face de tous les parlementaires de l'île, du général qui commande la région, de l'ensemble du Conseil général (à une réception chez le préfet). J'ai été traité et chouchouté, plusieurs punchs servis et, à la fin du repas, le préfet m'a dit : 'alors Monsieur*

(3) Les titres Outre-mer « ont longtemps fait figure de poules aux œufs d'or, à l'image de France-Antilles lui-même ou des Nouvelles calédoniennes », écrit Robert MARMOZ dans le quotidien suisse *Le Temps*, 19 mars 2002. A l'occasion de grèves en août 2002 dans les deux titres du groupe en Polynésie, l'intersyndicale des personnels a affirmé que *La Dépêche de Tahiti* et *Les Nouvelles de Tahiti* étaient, avec *Les Nouvelles calédoniennes*, « les titres les plus profitables du groupe Hersant grâce à de très importantes recettes publicitaires », AFP, 14 août 2002.

(4) Créée en 1946, la SNEP changea d'orientation lorsque, sur décision du gouvernement de Michel Debré en 1960, elle aida les gouvernements africains à se doter de journaux. Le ministère des Colonies était alors devenu celui de la Coopération. Cf. Gilles KRAEMER, *Trois siècles de presse francophone dans le monde*, L'Harmattan, Paris, 1995, p. 170.

Hersant, quand faites-vous un journal aux Antilles? J'ai répondu : 'Demain!' » (5).

La création, pourtant, demandera plus de temps, le général de Gaulle n'étant pas favorable à celui qui avait été condamné à dix ans d'indignité nationale pour des faits de collaboration pendant l'Occupation. C'est à l'occasion d'une visite à la Martinique du général, devenu Président de la République, que sort le premier *France-Antilles* en 1964. La stratégie est autant politique que géopolitique : non seulement les journaux sont largement responsables de l'écrasant succès électoral du Président de Gaulle en décembre 1965 (55 % des voix en métropole mais 86 % à la Martinique et 90 % à la Guadeloupe) – comme de ceux des candidats de la droite qui suivront –, mais ils mettent aussi en valeur la présence française dans les îles, ce à quoi tient particulièrement le gouvernement dirigé par Michel Debré, très préoccupé par l'Outre-mer du fait de ses attaches avec l'Île de la Réunion (6).

Aujourd'hui encore, lorsque *Le Journal de la Réunion* – autre titre du groupe France-Antilles acquis en 1991 – célèbre ses cinquante ans, il ne peut oublier le contexte très politique de sa création. Dans son éditorial traditionnel du samedi, son directeur Jacques Tillier rappelle ainsi que le *JIR* a, dans le passé, été le porte-parole « *de la grande bourgeoisie bien pensante, assez loin du peuple mais à portée de main du sabre et du goupillon dans l'ombre de Michel Debré* », avant de préciser que le journal a, depuis, « *définitivement tourné la page* » et se veut désormais un quotidien, ni de droite, ni de gauche mais « *au milieu* » (7).

Ce rééquilibrage politique – qui d'ailleurs a touché aussi la maison mère du groupe Hersant avec la symbolique embauche de l'ancien rédacteur en chef du *Nouvel Observateur*, Franz-Olivier Giesbert, à la tête du *Figaro* au lendemain de la réélection de François Mitterrand en 1988 – est à l'œuvre dans la plupart des quotidiens départementaux ou régionaux qui sont souvent en situation de monopole. Il n'est pas surprenant qu'il touche les titres des DOM-TOM. Ainsi, *Les Nouvelles calédoniennes* – autre titre du groupe –, qui, pendant longtemps, est très proche du Rassemblement pour la Nouvelle-Calédonie dans la République (RPCR, soit le RPR local) de Jacques Lafleur, au point de publier un supplément gratuit, *L'Hebdo*, qui n'est rien d'autre que l'organe officiel du Parti conservateur, recentre sa ligne éditoriale avec l'arrivée d'un directeur issu du groupe Prisma et un rédacteur en

(5) Propos rapportés par *Libération*, 22 avril 1996.

(6) Cf. Daniel JUNQUA, *La Presse, le citoyen et l'argent, Le Monde/Folio*, Paris, 1999, pp. 260-261. Michel Debré sera élu député de la Réunion de 1963 à 1988.

(7) Citation extraite de « Le journal de l'île de la Réunion fête ses cinquante ans », *AFP*, 31 août 2001.

chef venant des *Dernières Nouvelles d'Alsace* (8). La couverture des querelles internes du RPCR et la séparation des deux journaux conduisent à une telle dégradation de l'atmosphère que l'ONG Reporters sans frontières dénoncera, dans son rapport 2002, les « actes d'intimidation » dont sont régulièrement la cible les journalistes Bruno Franceschi, directeur du quotidien, et Marc Spisser, le rédacteur en chef, à compter de mars 2001. Ceux-ci indiquent alors faire l'objet d'un « boycott de l'information et de la publicité » de la part de la plupart des institutions et entreprises proches du RPCR (9). Déjà, la stratégie de l'asphyxie économique a été utilisée efficacement contre un journal indépendant, *Le Quotidien*, disparu à la fin des années 1990. Le groupe France-Antilles a toutefois autrement plus de ressources, mais un journal en situation de monopole ne pouvant être en opposition directe avec le parti majoritaire du territoire, la direction et la rédaction en chef sont bientôt changées pour un nouveau recentrage (10).

« VOIX DE LA FRANCE », CRÉOLE
ET FRANCOPHONIE

L'Etat finance avec des deniers publics le lancement de *France-Antilles*, en installant une imprimerie et en créant le titre que Robert Hersant rachètera en 1973 dans le cadre d'une transaction dont le montant reste inconnu (11). Au-delà d'organes pour orchestrer sa communication politique dans les départements et territoires d'Outre-mer, le gouvernement Debré – avec Alain Peyrefitte, ministre de l'Intérieur en charge du projet – cherche aussi à consolider la dimension française de territoires éloignés de la métropole, tandis que disparaît l'empire colonial et que sont proclamées les indépendances au début des années soixante.

Le titre du journal rappelle d'ailleurs les titres coloniaux d'Afrique des années trente, qui affirmaient d'emblée le lien avec la métropole par un trait d'union insécable : *Paris-Dakar*, *Paris-Congo*, *Paris-Bénin*, *France-Afri-*

(8) Eric CONAN rapporte l'histoire dans *L'Express* du 6 juin 2002 sous le titre « Le système Lafleur se fane », où il est question de « guerre avec Philippe Hersant ». Reprenant le groupe de son père, celui-ci aurait décidé de mettre fin à un arrangement d'une quinzaine d'années entre le RPCR et le journal local : la vente forcée – avec impression et distribution gratuite du bulletin du parti encarté tous les jeudis dans le quotidien – n'était non seulement pas facturée, mais les articles eux-mêmes, rédigés par les adhérents du RPCR, étaient achetés pour quelque 1,5 million de francs par an par le groupe Hersant. Il s'agissait là d'un exemple clair de subventions politiques déguisées.

(9) Rapport 2002 de Reporters sans frontières, *La Liberté de la presse dans le monde*, sur le site Internet www.rsff.fr/rsf/html/europe/cplp02/cp02/140202.html.

(10) Selon la *Correspondance de la presse* du 10 juin 2002 : « M. Blanchard succède à M. Bruno Franceschi, 'appelé à d'autres fonctions au sein du groupe', a indiqué ce dernier sans donner de précisions ». Il n'empêche que, selon Eric CONAN, de *L'Express*, « Jacques Lafleur a dû passer sous les Fourches Caudines d'un nouveau contrat avec le groupe Hersant », *L'Hebdo* étant séparé du quotidien et ayant une diffusion en chute, tandis que les annonceurs – notamment les hypermarchés tenus par des proches de Jacques Lafleur – ne pouvaient se passer de faire de la publicité dans *Les Nouvelles calédoniennes*.

(11) D. JUNQUA, *op. cit.*, p. 261.

que (12). Il fait aussi référence à une politique de service public où le mot « France » est présent dans le nom de la chaîne de télévision, de la radio (RFO) et de l'agence (AFP). La politique éditoriale est annoncée dès le titre comme une déclaration et une réalité. *France-Antilles* parle alors essentiellement de la France et des Antilles. A ses débuts, il reprend fondamentalement un découpage de journal départemental métropolitain, avec les actualités de l'île ou des départements ultra-marins (les petites Antilles) et celles de la métropole (la France), l'actualité internationale ou plus largement régionale étant réduite à quelques dépêches ou moutures.

France-Antilles est, à la Martinique comme à la Guadeloupe – où s'installent une seconde rédaction puis une imprimerie – un journal exclusivement rédigé en français, langue nationale et officielle, langue d'administration, de culture et d'échange. Il n'est fait aucune place au créole, la langue parlée par la majorité des habitants des îles. Le chercheur guadeloupéen Dannick Zandronis pourra ainsi dénoncer dans un colloque sur la créolité réuni à Saint-Gilles-de-la-Réunion, « *cette presse francophone et francophile* » : « *dans sa première période, ce journal dirigé par Robert Hersant et inspiré directement par de Gaulle est, avec la radio et la télévision d'Etat, le chaînon qui manquait dans le dispositif idéologique mis en place en Guadeloupe et en Martinique par le gouvernement français* » (13). Aujourd'hui, *France-Antilles* publie des tribunes sur le créole – comme celle d'un conseiller municipal qui plaide : « *ne faisons pas du créole écrit une langue étrangère* » –, mais en français (14). Cette approche s'éloigne à peine de la politique linguistique du gouvernement français qui a consisté « *simplement à ignorer la langue locale, le créole martiniquais et guadeloupéen, dans le cadre de l'administration de l'Etat et de l'éducation institutionnalisée [...]. Cependant, puisque la France vient de signer la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, la politique linguistique pratiquée devrait être profondément révisée* » (15). Le créole – très présent dans les journaux d'opinions ou les radios privées – entre déjà un peu dans les quotidiens de *France-Antilles* par la reprise d'expressions plus ou moins entre parenthèses et de formules tirées d'interviews, ce qui ne favorise pas forcément la fixation de cette langue. « *La presse écrite, si elle est exclusivement de langue française, pratique l'alternance de code français/créole. Donnant en outre la parole sous forme d'interview ou de témoignage, elle produit un écrit du créole qui n'est donc pas normalisé* » (16).

(12) G. KRAEMER, *op. cit.*, p. 118.

(13) Actes du colloque « Premier Kabar pou la Kréolité », à Saint-Gilles-de-la-Réunion, 18-19-20 décembre 2002, sur le site Internet www.palli.ch/~kapeskreyol/divers/kabar3.html.

(14) Tribune de Jean-Luc TOUREL, *France-Antilles*, 6 novembre 2000 : « *historiquement la langue française a été et sera encore pour beaucoup d'entre nous un moyen de promotion sociale. Aimé Césaire en est un bel exemple. Cependant si le créole n'a pas le rôle de sa consœur, il ne reste pas moins une langue avec un rôle fondamental dans notre société : celui de l'identification et de la cohésion de notre peuple* ».

(15) Document de l'université Laval à Québec, sur le site Internet www.tlfq.ulaval.ca/axl/amsudant/martinique.htm.

(16) Jacky SIMONIN, « Parler réunionnais ? », *Hermès*, n° 32-33, avril 2002, p. 291.

Inversement, la thématique de la Francophonie, si elle peut être abordée par le biais de la place du créole et du français dans la communication ou l'élaboration des identités locales, n'est guère présente dans la ligne éditoriale des titres aujourd'hui. Certes, les titres comme *France-Antilles* ont couvert les grands événements comme le Sommet de la Francophonie de Beyrouth, qui a réuni une cinquantaine de chefs d'Etat ou de gouvernement dont les pays « *ont le français en partage* » en octobre 2002. L'événement a fait l'ouverture des pages informations générales internationales et a été décliné en pages locales – souvent beaucoup plus lues. En cela, les quotidiens à l'Outre-mer ne se distinguent guère de ceux de métropole, là où on aurait pu s'attendre à un engagement plus marqué. Ainsi, le *Journal de la Réunion*, selon le moteur de recherche de son site Internet, n'a publié depuis 1997 que 41 articles avec le mot « *Francophonie* » et, encore, est-ce pour moitié à l'occasion d'informations très institutionnelles comme la visite du ministre de la Coopération et de la Francophonie ou l'intervention de l'Organisation internationale de la Francophonie dans une médiation aux Comores (17). La Francophonie pourrait pourtant être un lien plus médiatisé de relations et de solidarité entre les îles et les territoires francophones, créolophones ou autres du sud-ouest de l'océan Indien, des Caraïbes ou de l'océan Pacifique (18). Certains rédacteurs en chef semblent même ignorer que le syndicat d'éditeurs de leurs titres, le Syndicat de la presse quotidienne départementale (SQD) a aussi créé l'Association internationale de la presse francophone (AIPF) pour encourager les échanges entre les titres français et les étrangers francophones. Toutefois, l'évolution qui s'opère au cours des années dans des titres essentiellement de droite gouvernementale vers la prise en considération d'un plus large public est à mettre en parallèle au développement d'un intérêt plus marqué pour les régions environnantes : les Caraïbes ou l'Amérique latine, l'océan Indien, la zone pacifique au-delà des archipels polynésiens ou de la Nouvelle-Calédonie. L'entrée modeste de mots ou de la thématique du créole dans les titres illustre cette reconnaissance d'une diversité qui existe en deçà des frontières comme au-delà.

Mieux, l'ouverture sur son arrière-pays amazonien a conduit *France-Guyane* à intégrer des articles en langue étrangère. Depuis l'accord de coopération transfrontalière signé en 1997 par les présidents français et brésilien pour rompre l'isolement de la Guyane, *France-Guyane* publie une page hebdomadaire d'information en portugais sur le Brésil (19). Son but vise à rapprocher les Brésiliens de l'Etat de l'Amapa des Guyanais et à accompagner les programmes de santé, d'éducation (les écoles brésiliennes voisines don-

(17) Le nom du site Internet du *Journal de la Réunion* est « clic@noo », www.clicanoo.com.

(18) Dominique WOLTON note notamment que « rien n'est dit sur le Pacifique francophone et du rôle à jouer dans le cadre de la mondialisation, et d'un Pacifique largement anglophone. Rien non plus sur les liens entre les trois territoires de Nouvelle-Calédonie, de Wallis et Futuna et de la Polynésie française ». Cf. « Polynésie française, une communication politique en devenir », *Hermès*, *op. cit.*, p. 489.

(19) Marie-Odile GÉRAUD, « Destination Amazonie, le modèle brésilien dans la société guyanaise », *Miroirs identitaires*, n° 2, printemps 2001, sur le site Internet alor.univ-montp3.fr/cerce/revue.htm.

nant une priorité à l'enseignement du français), d'échanges culturels et scientifiques de l'accord de coopération. Les tensions, en effet, sont fortes entre l'enclave européenne, qui attire une forte immigration clandestine, et les régions environnantes, qui figurent parmi les plus pauvres du Brésil mais connaissent aussi, grâce à une politique de valorisation des ressources amazoniennes, une forte croissance économique. Les industriels brésiliens espèrent atteindre le marché européen avec l'aide de leurs voisins guyanais.

Pour autant, en dépit des efforts, les échanges avec les pays sud-américains restent faibles – les produits alimentaires brésiliens par exemple ne sont pas conformes aux normes européennes appliquées en Guyane – et se résument le plus souvent à de l'artisanat pour touristes et au trafic de pépites d'or. La ville frontalière du fleuve Oyapock, la capitale Macapa, est elle-même isolée du reste du Brésil par une piste peu praticable de 700 km et accessible de Cayenne uniquement par avion en attendant la construction d'un pont prévue pour 2006. En attendant, *France-Guyane* contribue à sa manière à une meilleure compréhension et cohabitation entre les populations très diverses de Guyane – et notamment avec les nombreux immigrés brésiliens – dans ce département où la violence et la criminalité sont « *endémiques* » et l'animosité entre les communautés assez prégnante (20).

VERS UNE NOUVELLE « GÉOPOLITIQUE ÉDITORIALE »

Cette ouverture de la hiérarchie de l'information dans un rapport qui intègre le local dans une approche plus régionale s'élabore selon un axe vertical, celui de la relation avec la métropole et au-delà l'Union européenne, et un axe horizontal, celui des échanges et des centres d'intérêt des pays voisins. On peut faire référence ici de façon éclairante à un concept élaboré dans un contexte un peu différent, celui de « *géopolitique éditoriale* » (21). Au-delà du simple jeu de mots – tout journal doit définir une « politique édito-

(20) Cf. Marie-Odile GÉRAUD, *op. cit.*; Christiane WANAVERBECQ, « La Guyane veut coopérer avec le Brésil », *Les Echos*, 24 juillet 2003, p. 5.

(21) Nous avons nous-mêmes développé ce concept dans un cadre précis, celui de la presse francophone méditerranéenne (essentiellement dans les pays du Maghreb, au Liban, en Egypte ou en Val d'Aoste italien), qui est placée dans une situation paradoxale de presse régionale ou nationale en langue non nationale. Elle doit rester proche d'un lectorat surtout avide d'informations locales et qui peut suivre très largement l'actualité mondiale au travers des radios internationales ou de la multitude de chaînes de télévision par satellite, tout en lui apportant une ouverture privilégiée sur le monde que lui permet son expression en français. Pour exprimer ce conflit potentiel entre les intérêts nationaux et extérieurs, les débats d'idées locaux et étrangers, on peut parler de « *géopolitique éditoriale* » dans laquelle les chefs de rédaction se doivent de maintenir la ligne du journal. Les points communs existent avec les titres français d'Outre-mer même si ceux-ci utilisent la langue nationale. Le décalage vient ici plutôt de l'éloignement de la métropole, de la non-utilisation du créole local et de l'influence forte de l'environnement régional. En outre, la Francophonie participe, dans les deux cas, d'une histoire coloniale et les pays ou territoires sont placés, dans les deux cas, sur la ligne de fracture Nord-Sud. Enfin, la Méditerranée euro-arabe a donné naissance à un concept exportable puisque l'on parle aujourd'hui de Méditerranée américaine, mer quasi fermée où se trouvent les Antilles. Cf. Gilles KRAEMER, « Géopolitique de la presse francophone en Méditerranée », thèse de doctorat présentée à l'Université Paris II, 2001; *La Presse francophone en Méditerranée*, Maisonneuve & Larose, Paris, pp. 211-214.

riale » et s'inscrire dans une géographie particulière –, ce concept permet de penser toute presse comme un acteur géopolitique dans un monde globalisé. Autrement dit, et pour reprendre l'expression d'André-Jean Tudesq (22), de tels médias ne sont pas seulement acteurs de la vie politique (nationale ou régionale) mais se rendent « *acteurs de la vie internationale* ». A ce titre, ils se doivent de s'inscrire dans une ligne éditoriale qui reflète les intérêts de leur lectorat, intérêts qui peuvent entrer en conflit avec l'État national, une partie de la population ou des institutions du pays. Le rédacteur en chef, responsable du maintien du cap éditorial, se doit donc de placer la ligne du journal au milieu d'une géographie politique complexe, prenant en compte les forces en présence au niveau local, national comme international, les intentions des différentes politiques étrangères, celles de la politique intérieure, les grands débats d'idées, les mutations économiques, sociales, politiques et culturelles au niveau local, national, régional comme international, etc. Il est le garant de la « *géopolitique éditoriale* » du journal.

Quelques rédacteurs en chef – en dépit de la discrétion d'un groupe à l'image de son PDG qui, dans la tradition paternelle, n'accorde aucune interview ni ne commente ses opérations à la presse – ont accepté de s'expliquer (23). Ainsi, Patrick Planchenault, rédacteur en chef de *France-Antilles* à Fort-de-France précise : « *dans le chemin de fer (24), l'ouverture se fait sur les informations départementales et locales puis Caraïbes où le tropisme naturel nous amène à traiter en priorité les Petites Antilles et les Départements français d'Amérique (DFA). Ensuite, viennent nos pages nationales et internationales où les pays d'Amérique latine ont une place de choix. Pour le reste, les informations générales sont traitées classiquement avec, en notre faveur, l'avantage du décalage horaire pour rendre compte par exemple de l'actualité états-unienne* ».

Avec trois éditions, *France-Antilles Martinique* est le journal de référence. Il assure les pages d'informations générales et Caraïbes, de sport, de politique nationale et internationale pour les trois supports (Martinique, Guadeloupe et Guyane) mais, comme souvent dans les journaux régionaux du groupe en métropole, les informations nationales et internationales de ces supports sont réduites à des articles courts et des reprises de l'AFP. L'information locale est plus creusée, quoique, pour *France-Guyane*, très centrée sur Cayenne, tandis qu'il n'y a qu'un seul correspondant à Kourou d'où sont

(22) André-Jean TUDESQ (dir.), *Les Médias acteurs de la vie internationale*, Apogée, Paris, 1997, pp. 15-16.

(23) Les sept rédacteurs en chef, après une enquête pour retrouver leurs adresses électroniques, ont chacun été sollicités trois fois, mais seulement deux ont répondu aux questions tandis qu'un renvoyait vers le siège parisien du groupe, un autre réclamait à nouveau le questionnaire sans y répondre et les autres ne donnaient pas signe de vie. Le caractère « secret » du groupe Hersant est une antienne bien connue. Dans le cas de *France-Antilles*, Robert MARMOZ a pu parler, dans *Le Temps* du 19 mars 2002, au moment de l'achat de deux titres suisses, de « *franche opacité* » : « *Philippe Hersant a conservé la culture du père : un mélange de sérieux dans la prise en charge du management et de refus des opérations médiatiques. C'est plus un homme de presse qui travaille qu'un homme qui aime briller dans les médias. Difficile donc, outre d'obtenir les chiffres des résultats de ce groupe – il ne les publie pas – de voir ce qui a prévalu dans le choix de la composition des deux entités (La Socpresse et France-Antilles)* ».

(24) Distribution des pages selon les services.

tirées les fusées Ariane (25). Dans l'archipel polynésien, en plein océan Pacifique, le chemin de fer de *La Dépêche de Tahiti* fait écho à celui des autres titres du groupe. Le quotidien le plus important de Tahiti, avec sa diffusion de quelque 17 000 exemplaires – l'autre, *Le Journal de Tahiti*, qui appartient aussi au groupe France-Antilles, est un concurrent avec une diffusion de quelque 2 000 exemplaires – reste avant tout consacré à l'information locale : une dizaine de pages forment les pages « fenua » (information polynésienne), suivies de pages locales et communales sur Tahiti (environ 6), autant de pages « îles » qui abordent l'information locale des archipels hors Tahiti, une dizaine de pages de sport (aux deux tiers local) et quatre pages « métropole » et « monde ». Thierry Durigneux, rédacteur en chef, souligne que « *LDT* comporte également une page consacrée à l'actualité du Pacifique sud, les centres d'intérêt étant tournés vers Hawaï, la côte ouest des États-Unis, la Nouvelle-Zélande et, dans une moindre mesure, vers l'ensemble de la Mélanésie (Nouvelle-Calédonie) et de la Micronésie (le reste) ». Cette ouverture régionale se fait aussi, pour la diffusion, au gré du fret aérien. Le journal est distribué dans les îles du vent (Tahiti et Moorea), les îles sous le vent (Bora-Bora, Raiatea, Huahine...) et, plus marginalement, dans les îles Australes, les Tuamotu et les Marquises, certaines îles étant éloignées de plus de 600 km de Tahiti.

L'universitaire Michel Watin, du laboratoire de recherche sur les espaces créolophones et francophones, retrace les territoires d'appartenance des Réunionnais, dont certains d'entre eux sont lecteurs du titre *France-Antilles* – lequel n'a toutefois pas le monopole sur l'île (26). « *A la Réunion, la citoyenneté se vit ainsi sur le mode de pluri-allégeances situées à différents niveaux : celui du kartié, espace social constitué par l'histoire, la parenté et le voisinage, celui de La Réunion, qui constitue l'espace politique 'immédiatement pertinent', celui de l'ensemble national prolongé, à un niveau moindre, par 'l'Europe' et enfin celui, naissant, de la région india-océanique* » (27). Cette cartographie des sentiments d'appartenances recoupe assez précisément la géopolitique éditoriale du *Journal de l'Île de la Réunion*, si on en juge par son « chemin de fer » de 72 pages quotidiennes autant que par son site Internet (28). Sur celui-ci, qui existe depuis 1997, la profession de foi précise :

(25) *France-Guyane* dispose d'une rédaction à Cayenne mais est imprimé à Fort-de-France, en Martinique, et livré par avion 5 jours sur 6.

(26) Il y a 3 quotidiens : *Le Quotidien de la Réunion et de l'océan Indien* (34 817 exemplaires vendus selon l'OJD); *Le Journal de l'île* (tirage de 35 000, mais diffusion inférieure); *Témoignages* (journal du parti communiste, 6 000 exemplaires). Pour la liste complète des médias dans les DOM-TOM, cf. Tamatoa BAMBIDGE/Jean-Pierre DOUMENGE/Bruno OLLIVIER/Jacky SIMONIN, « Les médias Outre-mer », *Hermès*, n° 32-33, avril 2002, pp. 41-53.

(27) Michel WATIN, « Changement social et communications à La Réunion », *Hermès*, n° 32-33, avril 2002, pp. 277-285.

(28) C'est le concurrent du *JIR*, le *Quotidien de la Réunion et de l'océan Indien*, lancé en 1976, qui va imposer le positionnement des pages locales en ouverture de journal et la multiplication d'informations de proximité, prenant en compte les spécificités insulaires et la relation du fait local jusque-là peu considéré. Le *JIR* suivra comme tous les autres médias de l'île. Cf. Bernard IDELSON, « L'espace médiatique réunionnais, hier et aujourd'hui », *Hermès*, n° 32-33, avril 2002, pp. 101-110.

« *l'objectif : vous donner encore plus d'informations sur la Réunion et la zone océan Indien* ». Ainsi, en plus des titres du journal papier et des informations mises en ligne tout au long de la journée sur différents sujets réunionnais, le site est un portail offrant un annuaire de quelque 1 000 sites Internet de l'océan Indien, avec un dossier « histoire de Madagascar » à côté de celui de La Réunion. Les informations sont rangées dans les rubriques du journal – celle titrée « Océan Indien » aborde l'actualité à l'île Maurice, au Mozambique, aux Comores ou à Madagascar.

Sur le site Internet des *Nouvelles calédoniennes*, à côté d'informations et de rubriques essentiellement focalisées sur Nouméa et les provinces calédoniennes, il existe un « hyper-lien », *australian life*, qui donne accès à des adresses utiles, un agenda d'événements culturels et sportifs, etc. (29). Par ailleurs, la page d'abonnement à l'édition papier propose des tarifs pour la Nouvelle-Calédonie, mais aussi la France métropolitaine et les DOM, Wallis et Futuna ainsi que la Polynésie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Vanuatu tout proches, puis le reste du monde. L'ordre des cercles concentriques est toujours le même. Les relations entre le centre et la périphérie, voire les centres et les périphéries, restent de l'ordre de l'évolutif, mais la tendance est prise – même modestement, dans ces titres écrits, alors que c'est chose plus évidente dans les médias audiovisuels, transfrontières par nature – d'inscrire toujours plus le local dans son environnement régional immédiat. Aux Antilles, Bruno Ollivier peut écrire qu'« *au-delà des identités insulaires, la définition d'une identité caraïbe et le rôle des médias dans la construction de cette identité sont concrètement à l'ordre du jour. Au moment où les canaux nord-américains diffusés par satellite et câble se multiplient en visant des publics africains américains diversifiés (musique, sport, zouk, religion...), le rôle des médias antillais dans la construction d'un espace public proprement antillais et caraïbe est fondamental. On voit ici que la conscience en est vive. L'identité caraïbe est fondamentalement revendiquée, mais il est parfois difficile de lui donner son expression quotidienne* » (30).

DES JOURNAUX LOCAUX « ACTEURS » DE LA VIE INTERNATIONALE

Les quotidiens du groupe France-Antilles à l'Outre-mer n'ont pas été simplement acteurs de la vie politique locale et régionale : ils se sont rendus acteurs de la vie internationale. André-Jean Tudesq distingue deux aspects de ce jeu des médias dans les relations internationales : « *dans l'influence que des événements survenus à l'étranger exercent à l'intérieur de pays [...], dans la pression de l'opinion publique mobilisée par les médias sur la politique exté-*

(29) Site Internet www.info.lnc.nc.

(30) Bruno OLLIVIER, « Intérêt des médias dans la Caraïbe », *Hermès*, op. cit., p. 246.

rieure de leur gouvernement » (31). Dans le cas des titres de Polynésie, des Antilles, de la Réunion ou de Nouvelle-Calédonie, une fois passés les premiers temps d'une communication politique largement inspirée par le gouvernement Debré pour réaffirmer l'autorité de la France sur son Outre-mer, leur couverture des événements locaux comme régionaux (jusqu'aux pays voisins) – et notamment l'échec parfois violent de l'accès à l'indépendance politique de petites collectivités sans indépendance économique – n'est assurément pas étranger au maintien de cette communauté de destins entre la métropole et ses Outre-mers qui perdure aujourd'hui.

Certes, les crises existent et se succèdent, avec des pics comme les événements tragiques de Nouvelle-Calédonie, en 1988, qui menaçaient de dégénérer en guerre civile. Les sociétés des DOM-TOM sont régulièrement dépeintes comme malades de la dépendance, des sur-salaires et du chômage, tandis que les élites locales en appellent à l'indépendance ou à des réformes de statut souvent éloignées des préoccupations des habitants. Il n'empêche que la Guyane reste un îlot de prospérité au regard des pays alentour du plateau amazonien, tout comme la Martinique et la Guadeloupe en comparaison aux grandes Antilles (Cuba, Haïti, Saint-Domingue) ou aux petites Antilles indépendantes (Sainte-Lucie, Dominique), La Réunion par rapport à Madagascar ou aux instables Comores, le Nouvelle-Calédonie vis-à-vis du Vanuatu ou encore la Polynésie française à côté des autres archipels du Pacifique intertropical (à l'exception de l'Etat américain d'Hawaï) (32).

Pour les départements d'Outre-mer prolongés par le statut très avantageux de régions ultra-périphériques de l'Europe (et dans une moindre mesure pour les territoires en association), la manne financière française comme européenne garantit un haut niveau de développement et des services publics qui assurent aussi la cohésion de sociétés multiculturelles et pluriethniques fragiles. Les médias et notamment les médias écrits ont leur rôle dans le glissement des revendications identitaires de l'indépendance vers une plus avantageuse autonomie. Ainsi, plusieurs sondages récents témoignent de l'attachement des « Domiens » à l'Etat et du développement désormais d'une double identité îlienne et française, voire européenne, qui n'est plus vécue comme une contradiction (33).

(31) André-Jean TUDÉSQ, *op. cit.*, pp. 17-18.

(32) Bernard GILLE, « La Polynésie française : un modèle de prospérité au sein du triangle polynésien », *Hermès*, *op. cit.*, pp. 355-343.

(33) « *Le secrétariat d'Etat chargé de l'Outre-mer a pu vérifier au travers de sondages que les questions institutionnelles, hochet des élus, n'intéressaient nullement les populations, plus préoccupées par le chômage, les grèves permanentes, l'insécurité croissante et l'indifférence de préfets autruches [...]. Ces sondages indiquent que 74 % des Domiens font plus confiance à l'Etat qu'à leurs élus pour garantir leurs libertés* » : cf. Eric CONAN, « Elysée 2002, Chirac-Jospin : la bataille des DOM-TOM », *L'Express*, 7 février 2002, p. 26. Un sondage réalisé à la Martinique montre que « 94 % des personnes interrogées ressentent une certaine fierté d'être martiniquais tandis que 85 % ressentent une certaine fierté d'être français sans que cela soit perçu désormais comme une contradiction. Il n'en a pas été toujours ainsi. En revanche, l'Europe ne fournit pas un pôle d'identification important pour plus de la moitié de la population [...], même s'il faut noter que les 18-29 ans se sentent 'fiers d'être européens' à hauteur de 56 % tout de même » : cf. Fred CONSTANT, « Gouverner outre-mer : communication et politique », *Hermès*, *op. cit.*, p. 421.

CONCLUSION :
UN RÔLE NOUVEAU POUR LES TITRES DU GROUPE

Les sept titres du groupe France-Antilles, sur le continent américain comme dans les îles de l'océan Indien, du Pacifique ou de la mer des Caraïbes, participent à une réinscription des identités dans différents cercles d'appartenance locale, régionale (comme en attestent les pages « Caraïbes » ou « Océan Indien »), française et même européenne. L'approche est certes limitée en nombre de pages comme en moyens mis en œuvre et le traitement des sujets internationaux comme régionaux passe souvent par la reprise de dépêches d'agence. Pour autant, ces espaces, comme les tribunes offertes au débat sur l'avenir de l'identité culturelle des DOM-TOM, donnent un rôle nouveau aux quotidiens de France-Antilles, bien au-delà de leur fonction des premiers temps, celle d'être « la voix de la France » dans les anciennes colonies intégrées au territoire national.

Pour Dominique Wolton, « *l'Outre-mer permet l'apprentissage, sur tous les océans, de la diversité culturelle. Il ménage avec la France et l'Europe des liens de solidarité qui ne sont pas directement liés à la logique de la globalisation, et comme tel, il devient une articulation Nord-Sud importante, au fur et à mesure que la mondialisation crée des contradictions violentes. Il est aussi, pour les deux côtés, un apprentissage des enjeux géopolitiques, car qui dit mondialisation dit aussi mondialisation des risques de tensions et de guerre. De plus, l'extrême diversité des situations géographiques et historiques est à elle seule une invitation à la tolérance, voire à un réel effort d'intercompréhension [...]. En un mot, les Outre-mers français permettent aux uns et aux autres, sans qu'ils en soient assez fiers, de faire de réels 'travaux pratiques' de cohabitation culturelle. Et de se trouver d'une certaine manière en avance par rapport aux enjeux de la troisième mondialisation à construire » (34). L'enjeu pour les titres du groupe et pour ses lecteurs dépasse le contour de ces archipels.*

(34) Dominique WOLTON, *L'Autre Mondialisation*, Flammarion, Paris, 2003, pp. 126-127.